



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 13 mai 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au cours du week-end du 11 au 12 mai 2024, 94 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 15 pour vitesse excessive comprise entre 20 et 30 Km/H, 11 pour vitesse excessive comprise entre 30 et 40 Km/H, 10 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, 8 pour conduite sous produits stupéfiants, 8 pour usage de téléphone au volant et 6 pour défaut d'assurance.

17 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 64 automobilistes sur 330 contrôlés ont été verbalisés notamment : 15 pour non port de la ceinture de sécurité, 13 pour plaques non conformes, 9 pour usage de téléphone au volant, 7 pour défaut de contrôle technique, 6 pour vitres non conforme et 3 pour défaut d'assurance.

14 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.